



Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer
Place Beauvau,
75008 Paris (France)

Meylan,

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons porter à votre attention les dispositifs médico-sociaux que sont des "Maisons des Femmes" qui ont été mis en place pour apporter un soutien crucial aux femmes, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.

Ces structures offrent un lieu d'accueil sécurisé, anonyme et bienveillant pour toutes les femmes victimes de violence, afin qu'elles se reconstruisent physiquement, psychologiquement et socialement.

Le plan interministériel pour l'égalité femmes hommes de 2023-2027 a annoncé la généralisation dans tous les départements du dispositif d'accueil de dépôt de plaintes dans ces structures médico-sociales en présence d'un policier formé pour traiter ces cas sensibles, afin que les victimes se sentent en sécurité et écoutées. Nous nous en réjouissons.

Comme vous le savez, moins de 10 % des victimes de violences sexuelles commises hors du cadre familial portent plainte. Ce dispositif augmentera sensiblement le taux de plaintes et permettra une intervention plus précoce et plus rapide des forces de police pour la prise en charge de ces femmes, nous pouvons nous en réjouir.

Cependant, force est de constater qu'un manque cruel d'effectifs et de formation à cette thématique au sein des forces de police empêchent actuellement la mise en place efficace de ce dépôt de plainte au sein des maisons de femmes. Les ressources humaines limitées de nos forces de l'ordre ne leur permettent pas de répondre pleinement aux besoins de protection des victimes.

Cette situation est particulièrement préoccupante, car elle constitue un obstacle majeur à l'accès à la justice pour ces femmes vulnérables.

... /...

La protection des femmes victimes de violences conjugales est une priorité nationale et nous devons agir ensemble pour assurer leur sécurité, leur dignité et leur accès à la justice.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous vous adressons cette lettre pour vous demander si le ministère de l'Intérieur prévoit d'allouer un budget spécifique et supplémentaire afin de remédier à ce manque pour que chaque département puisse, effectivement, avoir un représentant des forces de l'ordre dans une de ces structures médico-sociales ?

Nous vous serions tout à fait reconnaissants de l'attention bienveillante que vous voudrez bien porter à notre demande et nous vous remercions par avance des suites que vous pourrez lui réserver.

En vous remerciant d'avance de votre diligence, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre plus haute considération.

Servane Hugues

Députée de l'Isère



Jérémie Iordanoff

Député de l'Isère



Députés Signataires :

Lysiane Métayer

Députée du Morbihan

Philippe Guillemard

Député de Meurthe-et-Moselle

Émilie Chandler

Députée du Val-d'Oise

Philippe Fait

Député du Pas-de-Calais

Laurence Cristol

Députée de l'Hérault

Éric Alauzet

Député du Doubs

.../...

Damien Adam
Député De Seine-Maritime

Monique Iborra
Députée de Haute-Garonne

Caroline Yadan
Députée de Paris

Jean-Marc Zulesi
Député des Bouches-du-Rhône

Jean-François Rousset
Député de l'Aveyron

Sandrine Le Feur
Députée du Finistère,

Laurence Heydel Grillere
Députée de l'Ardèche

Graziella Melchior
Députée du Finistère

Christine Decodts
Députée du Nord

Caroline Vignon
Députée de Haute-Garonne

Cécile Rilhac
Députée du Val-d'Oise

Joël Giraud
Député des Hautes-Alpes

Astrid Panosyan-Bouvet
Députée de Paris

Stella Dupont
Députée de Maine-et-Loire

Marie-Noëlle Battistel
Députée de l'Isère